

Document Unique

d'Évaluation des Risques Professionnels







(Conformément à l'article R421-1 ET L4121-1 du code du travail)

Etablissement : hotel
Adresse : 1 rue de la mairie
Code postal : 29600
Ville : Morlaix
Siret :
Nom et prénom : Roignant Philippe
Edité le : samedi 08 avril 2017 à 17:18:58

Encadrement juridique du Document Unique défini par le code du travail (CdT)

1. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels appelé aussi DUERP est une obligation contenue dans l'article R4121-1 du CdT
2. L'absence de DUERP peut être sanctionnée par une amende de 1500€ conformément à l'article R4741-1 du CdT
3. Il faut évaluer au moins une fois dans l'année civile les risques dans chaque unité de travail de l'entreprise selon l'article R4121-2 du CdT
4. La forme du Document Unique est libre (ART n°6 du 18 avril 2002)
5. L'article L4644-1 stipule qu'il est nécessaire de nommer un préventeur des risques dans l'entreprise
6. Depuis le 1er janvier 2017, l'article L4161-1 définit les risques à caractère pénible nécessitant une déclaration auprès des caisses de sécurité sociale au titre des critères de pénibilité
7. Le caractère consultable du document unique par les salariés et les organisations habilités est régi par l'article R4121-4 du CdT
8. La mise en place de plans d'actions pour faire disparaître les risques est indispensable

Niveau de risque : ● A traiter - ● A Gérer - ● A surveiller

Créé le	Unité	Situation	Facteur de risque	Niveau de risque	Prévention	Date de fin estimée
2016-08-24 16:23:00	 Le hall d'entrée, la réception et la bagagerie	 La réception des clients	Posture statique et station debout	●	Fournir des sièges à hauteur réglable (assis, debout, assis debout) et des tapis anti fatigue	27/08/2016
Commentaire :						
2016-09-17 17:37:44	 Les chambres et les coursives	 La préparation des chambres	Le ménage et la manipulation du linge	●	Fournir des dispositifs roulants adaptés à la configuration des chambres (capacité, roues, éléments détachables, motorisation...)	29/09/2016
Commentaire : Sélectionner des fournisseurs et prévoir des RDV pour présentation de leurs solutions						
2017-04-07 16:27:10	 Le hall d'entrée, la réception et la bagagerie	 Les déplacements	Tapis décoratifs	●	Maintenir les tapis au sol (soit par baguettes ou adhésifs double face)	12/04/2017

Commentaire : test1